

DÉPARTEMENT  
DE L'ARIÈGE

République française

DE\_2024\_008

Membres en exercice : 14  
Présents : 7  
Votants: 10  
Pour: 10  
Contre: 0  
Abstentions: 0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA  
COMMUNE DE BÉNAGUES**

Date de la convocation: 12/03/2024

Le dix-neuf mars deux mille vingt-quatre le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Josiane BERGE

**Présents :** Christophe BAUZOU, Simone BIELLE, Thierry DA FURRIELA, Stéphane FABRY, Serge GARCIA, Olivier HILAIRE, Laurent MARSEILLE

**Représentés :** Sandrine ESTEBE représentée par Simone BIELLE, Aubry PINATON représenté par Stéphane FABRY, Mickaële REIS représentée par Olivier HILAIRE

**Excusés :**

**Absents :** Loïc ABENIA, Josiane BERGE, Franquelim FERREIRA, Laurie FERRIES

**Secrétaire de séance :** Simone BIELLE

**Objet : Approbation du Compte Financier Unique 2023 et affectation des résultats**

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;  
Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Madame le Maire se retire et ne prend pas part au vote,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Olivier HILAIRE, 1<sup>er</sup> adjoint, à l'unanimité,

- PREND acte de la présentation faite du compte financier unique, qui peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	0,00	231 708,60	105 147,14	0,00	105 147,14	231 708,60
Opérations exercice	315 860,20	432 945,18	103 073,30	221 493,61	418 933,50	654 438,79
TOTAUX	315 860,20	664 653,78	208 220,44	221 493,61	524 080,64	886 147,39
Résultat de clôture		348 793,58		13 273,17		362 066,75

Restes à réaliser	3 469,77	0,00
Besoin / excédent de financement total		358 596,98
Pour mémoire: Virement à la section d'investissement		166 592,00

- Approuve le Compte Financier Unique 2023 du budget principal qui n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

- Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

Compte 1068 (recette d'investissement)	0,00
Compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)	348 793,58
Compte 001 (déficit d'investissement reporté)	13 273,17

Donne pouvoir à Madame le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'État et de sa publication.

Le 1er adjoint  
Olivier HILAIRE



Secrétaire de séance  
Simone BIELLE

